
12. RÉCUPÉRER ET VALORISER L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE DE L'IMMIGRATION ESPAGNOLE EN FRANCE

Gabriel Gaso Cuenca,

Directeur de la Fédération d'associations et centres d'émigrés espagnols en France (FACEEF)

L'émigration espagnole vers la France est à la fois politique et économique : émigration politique des guerres civiles et des guerres carlistes au XIX^e siècle, émigration politique sous la dictature de Primo de Rivera et de la guerre civile de 1936-1939.

Pendant la période d'autarcie économique de l'après-guerre franquiste l'émigration est pratiquement interdite, ce qui favorise l'émigration clandestine à dominante politique qui se développe alors vers la France. L'année 1959 est une année charnière, la situation économique provoquée par le franquisme est si catastrophique que plus d'un million d'Espagnols sont contraints à l'exil économique vers les pays européens principalement.

Les besoins de main-d'œuvre de la France et des autres pays développés de l'Europe occidentale ont encouragé un pourcentage non négligeable de la population espagnole à fuir le pays à la recherche de meilleures conditions de vie pour leur famille. Beaucoup d'entre eux s'installèrent en France entre 1960 et 1973. En 1965, ils sont 119 039 à entrer en France, et en 1968, ils forment la première communauté étrangère, devant les Italiens, les Algériens et les Portugais.

En arrivant en France dans les années 1960, ils trouvent une population espagnole installée de longue date, résultat, en partie, de l'exil de 1939 consécutif à l'avancée des troupes franquistes en Espagne, et, en partie, déjà présente depuis le premier tiers du XX^e siècle.

L'année 1974 marque la fin de cette « période dorée » : l'immigration permanente est suspendue par les autorités françaises et les entrées sur le territoire se limitent aux saisonniers ou aux familles de travailleurs déjà sur place. D'autre part, les politiques restrictives mises en place par le gouvernement Barre sous la présidence de Valéry Giscard-d'Estaing, poussèrent grand nombre d'Espagnols à rentrer au pays à la fin des années 1970.

En définitive tout au long du XX^e siècle plus d'un million d'Espagnols sont venus en France. Certains furent de passage ou retournèrent en Espagne et d'autres s'installèrent définitivement, mais tous à leur manière contribuèrent à la construction de la société française.

Aujourd'hui, il nous apparaît nécessaire de récupérer et de valoriser l'histoire et la mémoire de cette immigration. Mais ceci n'a de sens que si cette action permet de changer la réalité actuelle et de dessiner un avenir plus juste pour ces immigrés et pour leurs descendants. C'est le postulat qui préside la démarche que la FACEEF a entrepris depuis maintenant plus vingt-cinq ans dans ce domaine.

En effet, s'appuyer sur ce travail de mémoire est un outil essentiel pour les populations issues de l'immigration qui ont souffert, et souffrent encore, de bien des discriminations d'ordre social, économique, politique et culturel. Des populations qui ont le besoin, et le droit, que leur histoire et leur mémoire soient inscrites dans l'histoire et la mémoire de la France au même titre que celle des autres citoyens, car c'est à travers cette inscription que l'on contribue à construire une société plus riche des apports de toutes ses composantes, et, par là même, plus équitable.

C'est dans cette perspective, que l'action de la FACEEF s'efforce de donner une image de l'immigration espagnole en adéquation avec sa réalité historique, et dans laquelle l'apport des différentes vagues migratoires, celle qui a précédé la Grande Guerre, celle de l'Entre-deux-guerres, celle de l'exil politique à la fin de la guerre d'Espagne ou celle des Trente Glorieuses, soit reconnu à sa juste mesure. Il y a dans cette reconnaissance une dimension symbolique très importante, mais au-delà, il y a une autre question plus prosaïque, celle des droits qui en découlent.

La Fédération d'associations et centres d'émigrés espagnols en France (FACEEF) est née fin 1991 au château de la Valette à Pressigny-les-Pins, l'un des lieux de mémoire de l'émigration espagnole. Cette naissance a été le fruit de la fusion de deux fédérations préexistantes : la Fédération d'associations d'émigrés espagnols en France (FAEEF), fondée en 1968, et l'Association de parents de familles espagnoles émigrées en France (APFEEF), créée, quant à elle, en 1975.

Riche donc, d'une histoire très forte et très dense, faite d'actions et de luttes en faveur des droits sociaux, civiques, culturels et éducatifs des Espagnols en France, la FACEEF, avec les presque 200 associations qui la composaient sur l'ensemble du territoire national, s'est engagée très vite dans une dynamique favorisant l'intégration de la communauté espagnole dans la société française, sans oublier pour autant qu'une bonne partie d'entre elles maintenait une très forte aspiration au retour au pays, qu'il fallait faciliter tout autant.

Pour la FACEEF, le modèle d'intégration social et culturel devait partir du principe que l'intégration est un processus dynamique dans lequel doivent interagir les deux composantes en jeu, celle qui cherche à intégrer et celle qui cherche à s'intégrer, et ce pour donner lieu à une nouvelle société plus riche car dépositaire des apports de tous les acteurs intervenant dans le processus. Partant de ce positionnement, la première priorité était de permettre que la présence des Espagnols en France soit connue, reconnue et valorisée dans sa réalité, car nous constatons que, bien souvent, dans la sphère publique, l'immigration espagnole n'était vue qu'au travers des exilés de la guerre civile espagnole de 1939. Cela plongeait des centaines de milliers de réfugiés politiques d'autres périodes historiques ou d'émigrés économiques arrivés au début du siècle, entre les deux guerres ou au cours des Trente Glorieuses, dans une situation proche du déni.

Cette situation n'était donc pas favorable à un réel processus d'intégration tel que la FACEEF l'entendait, raison pour laquelle la fédération a entrepris de mettre en place une dynamique favorisant la connaissance et la valorisation de la communauté espagnole et de ses apports à la société française tout au long du XX^e siècle.

Laissant aux spécialistes le soin d'accomplir les travaux de recherche nécessaires à une telle entreprise, la FACEEF a très vite compris l'enjeu de la préservation des archives des associations issues de l'immigration espagnole. Puisqu'il n'y a pas d'histoire sans archives, sans traces, il était important que celles des associations puissent être préservées et transmises dans les meilleures conditions possibles, évitant ainsi que des décennies de luttes et d'engagements pour les droits des immigrés ne tombent dans l'oubli.

Aujourd'hui, une bonne partie de ces archives est déposée au *Centro de Documentación de la Emigración Española* (CDEE – Fundación 1^o de Mayo), à Madrid, où leur consultation a déjà permis à des chercheurs de produire des travaux sur l'histoire de l'associationnisme espagnol en France¹⁰⁶.

Le retour au pays ou la disparition de beaucoup de responsables associatifs, la perte d'activités de bon nombre d'associations, ainsi que la fragilité de plus en plus dramatique de certaines d'entre elles, recommandaient d'agir avec la plus grande diligence pour sauver un patrimoine documentaire qui, sans aucun doute, peut contribuer à l'illustration de l'histoire des Espagnols en France et à la compréhension des processus qui ont marqué leur présence dans ce pays.

Il s'agissait non seulement de sauver les archives des associations, mais aussi de proposer une réflexion autour de l'apport des Espagnols en France en organisant différents événements autour d'une question qui englobe tout le vingtième siècle et qui soulève des questions aussi différentes que l'exil des républicains en France ou le vieillissement des immigrés.

Pour atteindre cet objectif, la FACEEF s'est donné un rôle d'acteur, mais encore plus d'incitateur et de stimulateur des autres institutions et opérateurs de terrain. Elle a, en effet, multiplié et consolidé des partenariats aussi bien en France qu'en Espagne.

En 1995 elle a signé une convention avec la Fondation madrilène, *1^o de Mayo*, afin de sauvegarder et numériser des archives du mouvement associatif espagnol en France. Cette même année, en partenariat avec la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), elle a organisé un important colloque autour de la participation des républicains espagnols à la Résistance et la Libération de la France. Il s'est agi du premier colloque qui a réuni plus d'une trentaine de républicains espagnols, des historiens et des universitaires, et qui a donné lieu à une publication, *Memorias del Olvido*, réunissant les différentes contributions. Une année plus tard, en 1996, au Collège d'Espagne de la Cité Universitaire Internationale de Paris, avait lieu un autre colloque, cette fois sur *La deuxième génération de filiation républicaine*, moment extrêmement fort au cours duquel certaines personnes ont exprimé, pour la première fois, des sentiments concernant leur identité et leurs rapports à l'Espagne et avec leur filiation, qu'elles avaient enfouis au plus profond d'elles-mêmes depuis leur enfance et n'avaient jamais révélés.

Dans son travail de transmission, la FACEEF a voulu diversifier les supports, car outre les archives numérisées dans le cadre de son partenariat avec la Fondation du 1^{er} de Mayo, elle a constitué son propre fonds d'images animées qu'elle a déposé en 2004 à la BDIC¹⁰⁷.

On trouve dans ce fonds les enregistrements des colloques que nous venons de citer, mais aussi le documentaire *De aquí y de allí. Testimonios de mujeres españolas emigrantes en Francia*, produit par la FACEEF en 1989 et réalisé par Serge Gordey et Saïd Smihi, ainsi que les témoignages de 14 républicains espagnols, recueillis par Ismael Cobo, dans la collection « Memoria de republicanos españoles en Francia », que la fédération a produit en 1996.

Plus récemment cette volonté nous a conduits à nous inscrire dans des projets tels que celui piloté par l'association Génériques dans le cadre du programme de la commission européenne EQUAL « *Former des médiateurs de la mémoire pour lutter contre les discriminations*¹⁰⁸ », qui nous a permis, entre autres, de former une vingtaine de responsables associatifs aux tâches de l'archivage, et d'organiser une journée de débat, en décembre 2006, où institutions, chercheurs et associatifs ont eu la possibilité d'échanger ensemble, pour la première fois, sur l'histoire des Espagnols en France¹⁰⁹. Cette volonté nous a également poussés à nous impliquer dans le projet de création de la Cité nationale d'histoire de l'immigration (CNHI)¹¹⁰ ou dans le réseau Mémoires-Histoires en Île-de-France¹¹¹.

Cette politique partenariale s'est concrétisée également à travers l'exposition *Portraits de migrations : un siècle de présence espagnole en France*, inaugurée le 5 octobre 2007, au « Hogar de los Españoles » de La Plaine Saint-Denis¹¹², et qui nous a permis de travailler en étroite collaboration avec la CNHI, la *Fundació Cipriano García de l'Arxiu històric* du syndicat *Comisiones Obreras (CCOO) de Catalunya*, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, la mairie de Saint-Denis, l'ambassade d'Espagne, ou encore Génériques, qui a publié à cette occasion un hors série de sa revue *Migrance*¹¹³.

Présentée au musée d'Histoire de l'immigration de Catalogne à Barcelone, en 2005, l'exposition *Portraits de migration* résultait de la volonté du CCOO de Catalunya de rappeler aux Espagnols leur passé récent de citoyens d'un pays d'émigration, et ce afin de poser un regard éclairé sur la situation migratoire actuelle de l'Espagne, passée en deux décennies du statut de pays émetteur à celui de pays récepteur de main-d'œuvre migrante.

L'exposition était conçue de façon à faire « vivre » au visiteur l'expérience migratoire comme s'il était lui-même un migrant espagnol. L'espace, aménagé en conséquence, était un voyage au cœur de la vie des migrants, du départ au retour, parcourant les vagues migratoires espagnoles allant de l'exil de 1939 à la transition démocratique dans les années 1970 principalement.

Cette exposition revêtait une importance capitale dans notre démarche associative en faveur de l'histoire et la mémoire. Tout d'abord elle a été inaugurée au « Hogar de los Españoles » de La Plaine Saint-Denis, un des lieux les plus emblématiques de l'immigration espagnole en France¹¹⁴, une semaine avant que ne fut inaugurée la CNHI elle-même, en présence, entre autres personnalités, du président de la Cité, Jacques Toubon.

Pour la FACEEF, il était important d'affirmer ainsi l'idée que la CNHI était un réseau de partenaires avant d'être un lieu, même si ce lieu était un palais. Il était important aussi de réaffirmer le postulat suivant lequel la CNHI devait exister et se développer au Palais de la Porte Dorée, mais surtout hors les murs, pour favoriser la valorisation et la visibilité de tous les lieux de mémoire dans tous les territoires de l'hexagone.

L'exposition était importante également, car elle représentait une pierre non négligeable au projet de création du futur Centre de Mémoire de l'émigration espagnole en France, auquel travaille la FACEEF depuis le début des années 2000, et qui devrait s'appuyer sur les six principaux thèmes qu'à notre avis permettent de restituer le parcours et l'expérience caractéristique d'un migrant espagnol en France :

Le voyage ; L'arrivée ; La mémoire blessée (les camps de réfugiés, les compagnies de travail, les guerriers de la Résistance) ; **La sédentarisation et l'adaptation** (famille, habitat, amis, travail, papiers, associations, militance) ; **Le retour et la permanence** (le retour : les vacances, le retour définitif, rester en France) ; **Les imaginaires d'émigration.**

L'exposition dans sa première version, s'arrêtait vers la fin des années 1970, période charnière, faite à la fois d'espoirs et d'incertitudes. C'était l'époque de la transition démocratique en Espagne, qui offrait la possibilité de revenir au pays et de participer à l'effervescence d'une société, qui à la mort de Franco était en plein bouleversement, en pleine mutation. Mais, c'était aussi, en France, le moment des politiques migratoires restrictives. Les lois Barre-Stoléro se mettaient en place pour stopper l'immigration et pour pousser les travailleurs étrangers vers la sortie. L'aide au retour instaurée dans la deuxième moitié des années 1970, a effectivement poussé beaucoup d'Espagnols au retour. Un retour qui s'est effectué dans des conditions extrêmement difficiles et précaires et en l'absence de politiques publiques adéquates, puisque l'Espagne n'avait pas du tout prévu le retour de ses immigrés.

Cependant, à ce moment, la plupart des Espagnols ont choisi de rester en France, en attendant d'y voir plus clair, de laisser les choses se décanter. En 1982 leur nombre était encore de 327 156 d'après l'INSEE.

Dans ce contexte, il nous a donc paru important de prolonger l'exposition en lui apportant des espaces complémentaires pour aborder quelques thèmes qui nous paraissaient essentiels pour mieux appréhender la réalité contemporaine de notre communauté.

Nous avons voulu, en effet, traiter la question *des descendances*, et nous attaché à montrer que pour beaucoup de jeunes issus de l'immigration espagnole, l'appartenance aux « deux cultures » est souvent synonyme de richesse et d'épanouissement personnel. Cependant, pour d'autres, prévaut un sentiment ambigu et inconfortable, celui de n'être ni Français, ni Espagnol, mais les deux à la fois. D'autres encore, ayant toujours vécu en France font, un jour, le choix de partir vivre en Espagne...

Le vieillissement est le deuxième thème que nous avons voulu aborder, puisque du temps du travail à celui du repos et des loisirs, du calcul de la retraite au choix de rester vivre en France ou de retourner définitivement en Espagne, le vieillissement de la population espagnole en France marque aussi bien l'aboutissement du projet migratoire que le temps des dernières décisions importantes d'une vie en migration. Se pose alors la question du contact avec les enfants ou les petits-enfants en France, de celui avec la famille et les amis restés en Espagne. Des choix difficiles impliquant les thèmes douloureux du départ et de l'absence.

La vie associative nous a semblé mériter aussi une attention particulière, et nous avons souhaité élargir l'espace qui lui était consacré afin de mieux rendre compte de son action actuelle et depuis les années 1980. En effet, les associations, créées par les exilés politiques ou, plus tard, et en plus grand nombre, par les migrants « économiques », ont joué un rôle déterminant dans la vie des uns et des autres. Elles ont, bien souvent, permis également de mettre en relation ces deux « migrations » qui entretenaient parfois une certaine hostilité.

Les stéréotypes et représentations, majoritairement hérités de la dernière vague de migration dite économique (années 1958-1974 principalement), sera le quatrième et dernier thème que nous rajouterons à l'exposition, car à notre sens, les stéréotypes sur l'immigration espagnole en France témoignent tous de la présence et de la visibilité de cette communauté sur le territoire français, et à ce titre, ils sont porteurs de sens. Déjà, l'exil des Espagnols en 1939 avait entraîné la production d'un discours, majoritairement journalistique et administratif, sur la présence des « Rouges » espagnols sur le territoire français, dans les conditions que l'on sait.

Après le succès de cette exposition, la FACEEF a initié, en juin 2009, une campagne de recueil de témoignages de migrants et dirigeants associatifs espagnols en région Île-de-France, pour enrichir son fonds d'archives audiovisuelles, et ce avec plusieurs objectifs¹¹⁵.

Le premier est de recueillir et de valoriser la parole des témoins de ces migrations qu'elles soient politiques ou économiques, pour mieux appréhender la diversité de leurs parcours, mais aussi pour vérifier si, en définitive, l'une et l'autre ne surviennent pas par les mêmes causes. Le deuxième objectif étant de mettre des sources primaires à disposition des historiens d'aujourd'hui et de demain.

L'idée sous-jacente étant de favoriser la transmission des expériences de l'engagement associatif aux jeunes générations afin d'en conserver la mémoire et d'encourager le développement de la vie associative auprès des jeunes. La campagne de recueil concernait donc des acteurs associatifs, et cherchait à mettre en

lumière le rôle social, politique et économique des associations d'Espagnols en France, leurs combats, leurs victoires, et l'investissement des militants au sein de ces associations.

Au total ce sont 40 entretiens filmés dans un studio spécialement aménagé par la FACEEF, avec un total de près 90 heures d'enregistrements. Les synthèses peuvent être visionnées sur le site de la FACEEF. Un documentaire, portant pour titre *Nos droits ne sont pas tombés du ciel !* a été également produit.

Deux autres projets menés récemment dans ce domaine, sont la production d'un documentaire et d'un reportage photographique sur l'engagement associatif des femmes espagnoles en France intitulé *L'égalité, une histoire de conquêtes*¹¹⁶, ainsi que la coproduction, avec la Huit, France Ô et les ateliers du bruit, d'un documentaire portant pour titre *Nos Petites Espagnes*¹¹⁷.

D'autres actions et initiatives pourraient être citées ici, notamment celles entreprises en province, mais le temps ne nous le permettra pas. Cependant je voudrais même très succinctement vous parler d'actions actuellement en cours.

Nos grands-parents, deux générations, une culture

Il s'agit d'un concours artistique et littéraire, ouvert aux enfants et jeunes d'origine espagnole, qui prétend valoriser le rôle que jouent les grands-parents dans notre société. Les grands-parents sont effectivement les « historiens » de la famille, les transmetteurs naturels des savoirs de l'expérience et des valeurs de la tradition culturelle. Et de ce point de vue, les émigrés de la première génération jouent un rôle déterminant pour transmettre la langue et la culture d'origine à leurs petits-enfants, mais aussi l'histoire de leur parcours migratoire, ce qui, à notre avis, les met en situation de devenir plus facilement des citoyens riches d'une réelle multiculturalité. La remise des prix aura lieu le 22 mai à Neuilly-sur-Seine.

Lieux de mémoire et rénovation urbaine en Île-de-France

Le cas de *La Petite Espagne de La Plaine Saint-Denis* sera abordé lors d'un séminaire qui se tiendra le 26 mai, autour de l'avenir de la Petite Espagne et du *Patronato* espagnol créé au début des années 1920¹¹⁸.

En effet, leur avenir dépend, en partie, de la place que les collectivités territoriales ont prévu de leur donner dans le cadre de la rénovation urbaine en marche dans le quartier. Ce séminaire veut réunir les acteurs politiques, économiques, associatifs et universitaires qui travaillent sur ce territoire pour mettre à plat cette question, et, à travers elle, celle de l'inscription des lieux de mémoire des populations issues de l'immigration dans le patrimoine français¹¹⁹.

13. « LE CIMETIÈRE MUSULMAN » À BOBIGNY, PATRIMONIALISATION D'UN LIEU UNIQUE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION EN FRANCE

Jean-Barthélemi Debost,

Historien, docteur en histoire contemporaine (Centre de recherches africaines, Paris-I), chef du Bureau de la médiation – Service du patrimoine culturel du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis porte depuis plus de 20 ans une politique patrimoniale. À l'origine archéologique et inscrite dans les perspectives de mutations urbaines du territoire et dans l'archéologie préventive. En 2002-2003, le Département élargit son ambition à l'occasion de son engagement dans un protocole de décentralisation culturelle à vocation patrimoniale signé avec l'État. Ce dispositif porté pendant trois ans par la collectivité et l'État s'attache au patrimoine bâti en privilégiant deux champs patrimoniaux : celui du logement social et celui de l'industrie. Ce choix reconnaît à la fois l'urgence de rattraper un retard pris en matière de reconnaissance du patrimoine en Seine-Saint-Denis et le souhait de travailler sur les éléments les plus prégnants de l'histoire et du paysage contemporains du territoire. Mais les élus du territoire souhaitaient également faire de leur politique patrimoniale un élément de l'aménagement du territoire par la constitution d'un bureau de l'architecture au sein du Service du patrimoine culturel. Enfin, mesurant l'enjeu culturel, social et iconique du patrimoine en Seine-Saint-Denis, un bureau de la médiation est créé dans une articulation privilégiée avec le public, notamment scolaire, la création contemporaine et la communication. Ces partis pris (choix de champs patrimoniaux spécifiques, souhait d'inscrire l'histoire du territoire par-delà les mutations en cours, restitution au public),